



OUTIL

Pince-balle enrubannée

Manuel d'utilisation

A lire attentivement avant utilisation

Cher utilisateur,

Nous vous remercions de votre confiance et espérons que votre Pince-balle enrubannée FARMANIP vous donnera entière satisfaction.

Les quelques minutes que vous accorderez à la lecture de ce manuel vous permettront d'utiliser pleinement les performances de votre Pince-balle enrubannée FARMANIP, de préserver sa longévité et de travailler en toute sécurité.

Le manuel d'utilisation du Pince-balle enrubannée FARMANIP que vous avez entre les mains est un document important, conservez-le afin de pouvoir le consulter en cas de besoin. Transmettez-le à tout autre utilisateur et à tout nouveau propriétaire en cas de revente de votre Pince-balle enrubannée FARMANIP.

Les illustrations et données techniques figurant dans ce document pourraient ne pas correspondre précisément à votre Pince-balle enrubannée FARMANIP, les conditions d'utilisation demeureraient toutefois inchangées.

Vous pouvez accéder aux manuels originaux en français sur le site web www.farmanip.com.

FARMANIP est une marque de la société M-extend France SAS , SIREN 639 200 260, RCS Rennes, 19 Rue de Rennes, BP 83 221 - 35 690 Acigné, France.

SOMMAIRE

1. RÈGLES DE SÉCURITÉ	6
1.1 Règles d'utilisation	7
1.2 Tableau des EPI (Équipements de Protection Individuelle)	7
1.3 Pictogramme avertissement de sécurité	7
2. ADHÉSIFS DE SÉCURITÉ	8
3. PLAQUE D'IDENTIFICATION	9
4. ATTELAGE DE L'OUTIL	10
4.1 Cadre porte outil à déverrouillage manuel	10
5. DÉTELAGE DE L'OUTIL	11
5.1 Cadre porte-outil à déverrouillage manuel	11
6. ENTRETIEN / REMISAGE	13
7. RECYCLAGE PRODUITS FARMANIP	14
8. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	15

1. Règles de sécurité

La conduite de l'ensemble tracteur/chargeur ne peut être confiée qu'à une personne formée et entraînée.

- **Pour votre entière sécurité et celle d'autrui, respecter scrupuleusement les opérations d'attelage et dételage du Pince-balle enrubannée FARMANIP.**
- Commander le Pince-balle enrubannée FARMANIP exclusivement à partir du poste de conduite. Garder le contrôle des commandes jusqu'à la fin des mouvements.
- Ne pas quitter le poste de conduite sans avoir interdit tout mouvement des commandes.
- Eloigner obligatoirement toute personne de la zone d'évolution de l'ensemble chargeur Pince-balle enrubannée FARMANIP pendant son utilisation.
- **Ne jamais circuler avec la balle en position haute.** Ne jamais pousser une balle avec le Pince-balle enrubannée FARMANIP.
- **Le transport ou élévation de personne à l'aide du Pince-balle enrubannée FARMANIP est interdit.** Ne jamais stationner ou passer sous la charge.
- Avant tout déplacement, l'utilisateur doit s'assurer que le Pince-balle enrubannée FARMANIP est en bon état de fonctionnement et peut être utilisé en toute sécurité. Il doit aussi vérifier et assurer la stabilité de l'ensemble tracteur-chargeur-Pince-balle enrubannée FARMANIP par la mise en place d'une contre charge à l'arrière du tracteur. Celle-ci doit permettre d'assurer 20% de la masse brute sur l'essieu arrière du tracteur pour rouler et travailler dans des conditions de sécurité optimales.
- Lors de déplacements sur la route, il est impératif de respecter la réglementation routière (dimensions, signalisation sur l'appareil, ...). La pince doit être fermée.
- Porter une grande attention aux manoeuvres en hauteur afin d'éviter d'accrocher (lignes électriques ou téléphonique, gouttières, éléments de charpente...).
- Lors d'un arrêt momentané ou prolongé du tracteur, le moteur doit être coupé et le Pince-balle enrubannée FARMANIP baissé.
- Vérifier périodiquement la présence des goupilles ou boulons de sécurité. Ne pas les remplacer par tout autre objet tels que : clou, fil de fer, ...
- Tout réglage sur le Pince-balle enrubannée FARMANIP (position des tubes de dossier, ...) doit être effectué après avoir posé le Pince-balle enrubannée FARMANIP au sol et éteint le moteur du tracteur.
- Toute intervention de recherche de panne (diagnostic) et/ou démontage de pièces ne doit être entreprise que par un professionnel qui commencera par garantir que l'intervention se fera en toute sécurité pour lui-même et son environnement.
- Vérifier la longueur des flexibles et leur cheminement dans toutes les configurations (maxi cavé, maxi déversé ...) avant la première utilisation.
- Le Pince-balle enrubannée FARMANIP est conçu pour supporter une pression de service maximale de 210 bar. Au delà de cette pression, le Pince-balle enrubannée FARMANIP doit être muni d'un limiteur de pression.
- Tout montage du Pince-balle enrubannée FARMANIP en dehors des préconisations FARMANIP en vigueur à la date de l'achat, annule la garantie de FARMANIP sur l'ensemble de la fourniture.
- Toute modification d'une partie de la fourniture de FARMANIP (vérins, pince, doigts, balancier...) ou utilisation de composants installés sur le Pince-balle enrubannée FARMANIP de provenance étrangère à FARMANIP, annule la garantie de FARMANIP sur l'ensemble de sa fourniture.
- N'utilisez exclusivement que les pièces de rechange d'origine FARMANIP. Ne modifiez pas vous-même et ne faites pas modifier par une autre personne votre Pince-balle enrubannée FARMANIP, sans demander au préalable l'accord écrit de FARMANIP. Le non respect de ces règles peut rendre votre Pince-balle enrubannée FARMANIP dangereux. En cas de dégât ou de blessure, la responsabilité de FARMANIP sera entièrement dérogée.
- La garantie cesse immédiatement si les normes et instructions d'utilisation, entretien du Pince-balle enrubannée FARMANIP prévus par le manuel d'utilisation ne sont pas respectées.







⚠ ATTENTION: TOUT MONTAGE SUR UN CHARGEUR QUI N'EST PAS UN CHARGEUR FARMANIP OU NON PRÉCONISÉ PAR FARMANIP EST LAISSÉ À L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE L'INSTALLATEUR.

1.1 Règles d'utilisation

- Les outils FARMANIP sont conçus pour offrir au conducteur du chargeur qui en est équipé, des angles optimums pour le cavage au sol et le déversement.
- L'installateur devra, avant la mise en main au conducteur, vérifier qu'aucune collision entre l'outil mis en place et d'autres éléments de la machine (Pneus, garde-boue....) ne puisse survenir, du fait des débattements extrêmes de l'outil installé, alors que le bras de la machine positionne cet outil au plus près du chargeur.
- Au cas où le cumul de conditions de position, à la fois de l'outil et du bras, conduirait à la collision, l'installateur doit prévenir le conducteur et lui fournir les directives permettant d'éviter cette collision. **Il suffit généralement de travailler avec la flèche sortie d'au moins 0.5 m. La Société FARMANIP ne pourra être tenue responsable des dégâts ou accidents qui pourraient résulter d'une telle collision.**

NOTE: Il est possible que l'installateur soit aussi le conducteur. Dans ce cas, il doit également suivre les règles d'utilisation.

1.2 Tableau des EPI (Équipements de Protection Individuelle)

Symbolique	Signification	Exemple de risque
	Port obligatoire d'équipement de protection des mains.	Coupures, coincement lors du déverrouillage de l'outil sur le chargeur.
	Port obligatoire d'équipement de protection auditive.	Secouage de benne avec tracteur sans cabine.
	Port obligatoire d'équipement de protection des yeux.	Projections lors du nettoyage haute pression.
	Port obligatoire du casque.	Chocs à la tête avec le chargeur lors de l'entretien sur le tracteur.
	Port obligatoire d'équipement de protection du corps.	Projections lors du nettoyage haute pression.
	Port obligatoire d'équipement de protection des pieds.	Ecrasement lors de la mise en place des béquilles.

1.3 Pictogramme avertissement de sécurité


Ce pictogramme de sécurité est utilisé tout au long du manuel afin d'informer sur les risques d'endommagement du matériel, de blessure ou de mort. Lorsque ce pictogramme apparaît, lisez attentivement le message d'avertissement. Il est primordial d'avoir pris connaissance des instructions et des réglementations de sécurité avant de monter ou d'utiliser le chargeur.

Pictogramme	Terme	Description
	DANGER	Indique une situation de danger imminent qui, s'il n'est pas évité, résulte en blessures graves ou mortelles.
	AVERTISSEMENT	Indique une situation de danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut résulter en blessures graves ou mortelles.
	ATTENTION	Indique une situation de danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut résulter en blessures légères ou modérées.
	IMPORTANT	Indique une situation qui peut résulter en une détérioration de l'équipement ou des dommages matériels si les instructions ne sont pas suivies.
	NOTE	Fournit des informations utiles.

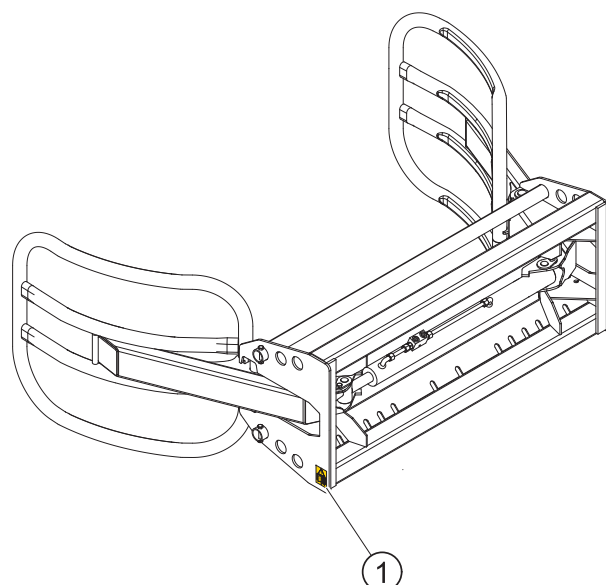
2. Adhésifs de sécurité

Sur les outils sont disposés des adhésifs de sécurités. S'assurer que ces adhésifs sont propres et lisibles, les remplacer en cas de détérioration.

En cas de remplacement d'un adhésif, nettoyer la surface avec un alcool isopropylique et coller l'adhésif en utilisant un outil spécifique.

Symbolique	Signification
	(1) Avant d'utiliser ou d'intervenir sur le chargeur, prendre connaissance des règles de sécurité dans le manuel d'utilisation.

2.3.1 Placement adhésifs

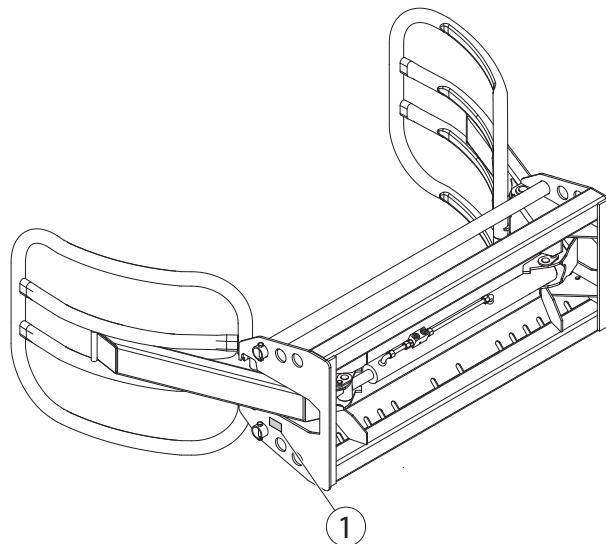


3. Plaque d'identification

3.3.1 Emplacement plaque d'identification

Les données d'identification doivent être communiquées à votre concessionnaire pour toutes demandes de pièces de rechange ou interventions d'assistances. Son emplacement est illustré ci-après.

3.3.2 PBE



(1) Plaque d'identification

4. Attelage de l'outil

! Cette opération doit être effectuée par le conducteur qui quittera le poste de conduite en interdisant toute manoeuvre pendant qu'il opère sur le chargeur.

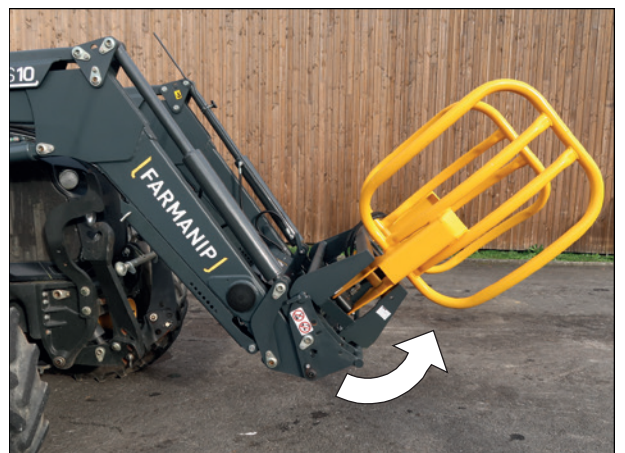
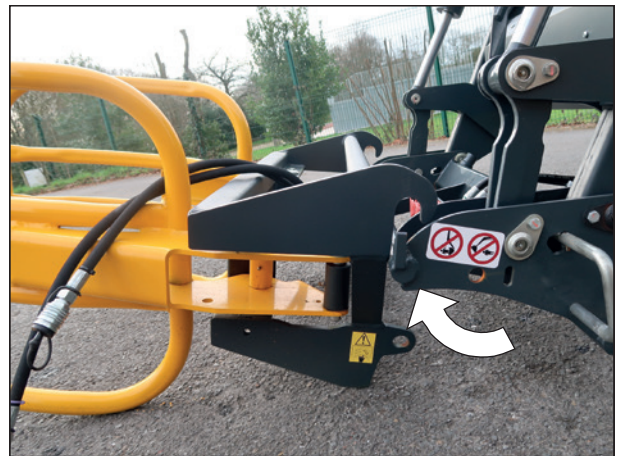
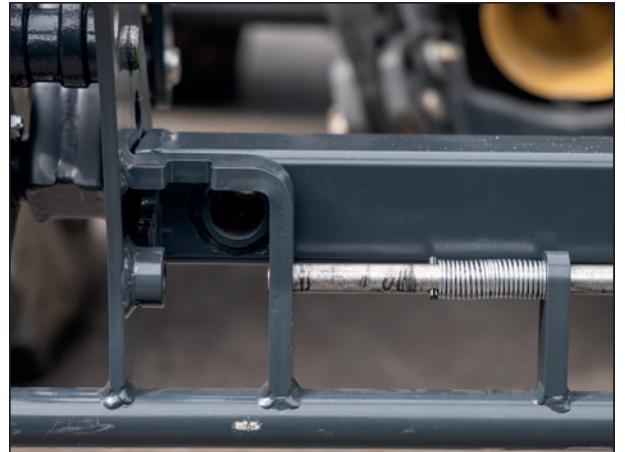
4.1 Cadre porte outil à déverrouillage manuel

— Veiller à ce que le cadre porte-outil soit en position attelage (poignée de verrouillage retirée) et ressort comprimé.

! ATTENTION : Vérifier que les flexibles de l'outil sont bien dégagés de la zone de l'attelage.

- Approcher le chargeur dans l'axe de l'outil.
- Emboîter le porte-outils sur l'outil.
- Caver légèrement le chargeur.

- Caver l'outil à 10-20 cm du sol afin de verrouiller l'outil.



- Stopper le moteur et décompresser les lignes hydrauliques alimentant l'outil.
- Brancher les flexibles pour les outils avec fonction hydraulique.



5. Dételage de l'outil

⚠ Cette opération doit être effectuée par le conducteur qui quittera le poste de conduite en interdisant toute manoeuvre pendant qu'il opère sur le chargeur.

5.1 Cadre porte-outil à déverrouillage manuel

- Choisir un emplacement plat et stable.
- Mettre l'outil sans charge, accessoire au repos.
- Serrer le frein à main.
- Arrêter le moteur du tracteur.
- Décompresser les circuits hydrauliques à déconnecter.

NOTE : Si le chargeur est équipé d'électrovanne, mettre le contact et appuyer sur le bouton de commande.



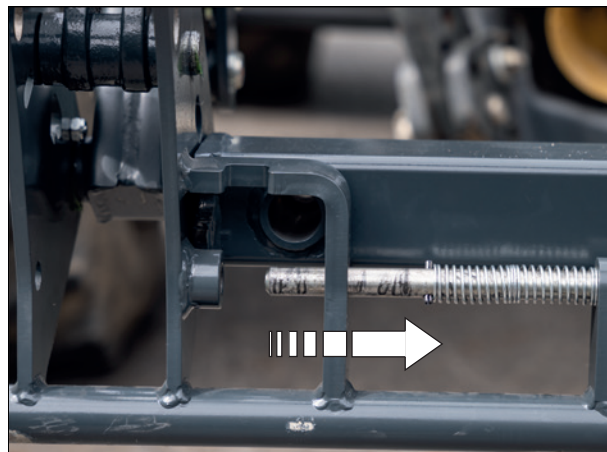
- Débrancher l'hydraulique.
 - Coupleurs : Placer les bouchons de protection sur les coupleurs mâles et femelles.
- Poser les flexibles sur la partie avant de l'outil.



- Déverrouillage de l'outil.
 - Se placer à gauche du chargeur, **JAMAIS DEVANT**, tirer la broche vers soi puis sur la droite.
- Pousser la broche pour la mettre en position déverrouillée.



NOTE : Vérifier que le cadre porte-outil est bien déverrouillé.



- Déposer l'outil au sol en déversant légèrement pour libérer le cadre porte-outils de l'outil.



6. ENTRETIEN / REMISAGE

6.1.1 Entretien

- Graisser régulièrement les articulations.
- S'assurer de la propreté des connexions hydrauliques avant chaque branchement.
- Veiller à ce que les déchets de paille ou de foin ne viennent pas coincer les articulations.
- Vérifier le bon état général de l'outil et la présence des vis, goupilles, axes avant toute utilisation.
- Vérifier l'état des bagues d'usure et les remplacer avant leur usure complète.

6.1.2 Remisage

- Dételer l'outil pince ouverte (tige de vérin rentrée).
- Graisser les articulations.

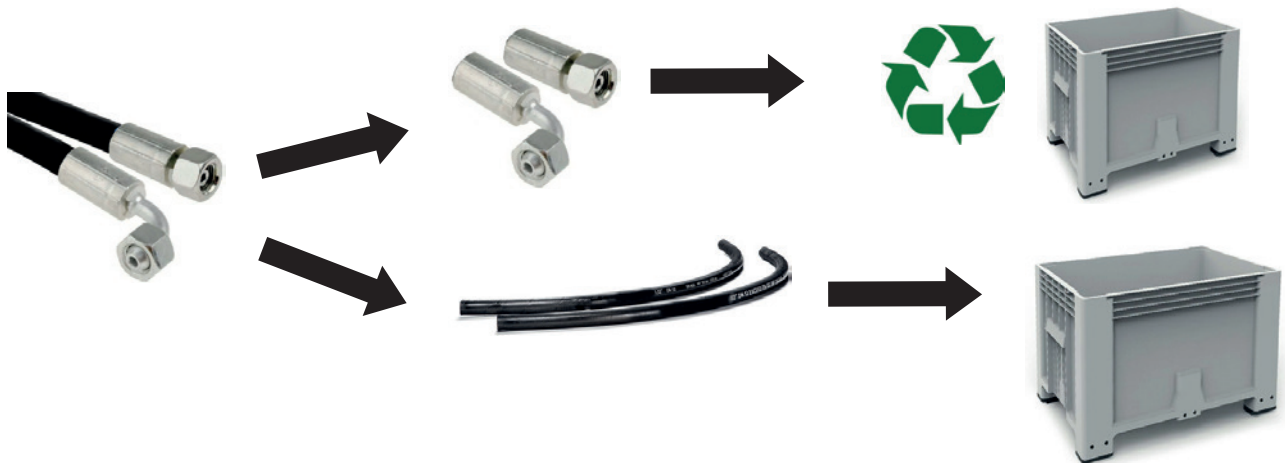
7. Recyclage produits FARMANIP

Système hydraulique

- Les produits FARMANIP en fin de vie doivent être vidés de leur huile hydraulique par des réparateurs agréés.
- Les flexibles hydrauliques devront être démontés avant toute opération de recyclage des matériels.
- Tout propriétaire de produits FARMANIP devra se conformer à ces précautions respectueuses de l'environnement dans le cas où il procède lui-même au démantèlement de fin de vie.

Evacuation des déchets dangereux (huiles et flexibles)

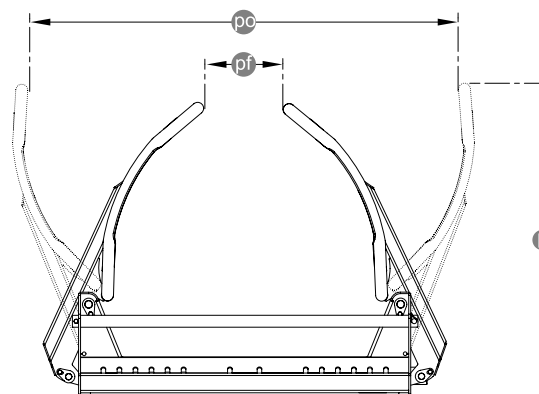
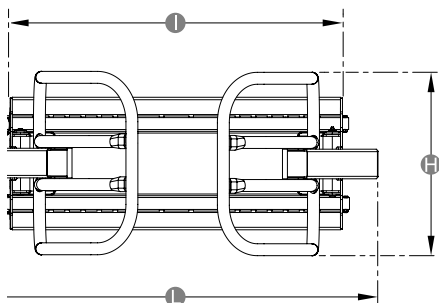
- Les huiles hydrauliques devront être stockées dans des containers ou fûts prévus à cet usage et envoyés vers les filières agréées.
- Pour les flexibles hydrauliques, il est possible de désolidariser les embouts en acier du flexible caoutchouc.
- Les embouts en acier seront recyclés en ferrailles vers les filières agréées.
- Les flexibles caoutchouc seront mis en bacs étanches et envoyés en traitement vers les filières agréées.



Recyclage des produits FARMANIP dépollués

- Les produits FARMANIP dépollués seront envoyés vers les filières agréées pour le recyclage des fers et métaux.

8. Caractéristiques techniques



		PBE
Performances	Hauteur d'empilage	3 balles rondes - H 1,20 m
	Dimension de balle	de 0,80 m à 1,45 m
	Poids maxi de balle	800 kg
Dimensions	Hauteur hors-tout (H)	740 mm
	Largeur châssis (I)	1180 mm
	Largeur hors-tout pince fermée (L)	1180 mm
	Profondeur (P)	1220 mm
	Distance pince fermée (pf)	30 mm
	Distance (po)	1680 mm
Poids		135 kg
Préconisations	Chargeur / automoteur	Chargeur
	Modèle chargeur	à partir du S6

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

CE

Le constructeur :

M-extend France SAS

Siège social : 19, Rue de Rennes, 35690 Acigné (France).

Inscrit au RCS de Rennes sous le numéro 639 200 260.

Déclare que le matériel FARMANIP :

Chargeur frontal S6 ou S8 ou S10

ou

Outil chargeur Godet ou Godet multiservice ou Godet multiservice light ou Fourche à fumier ou Griffe à fumier ou Transpalette ou Pique-bottes ou Pince-balle enrubannée ou FARMANIP'PIC

ou

Masse 1000kg

dont le numéro de série est :

veuillez recopier dans le cadre ci-dessus le numéro de série se trouvant sur la plaque d'identification du matériel.

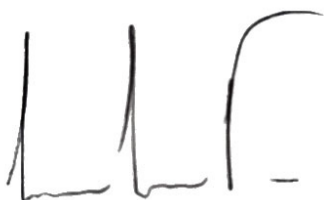
compris dans la liste des numéros de série M49999 11 001 à M499999 24 365,

est conforme à la directive "Machines" 2006/42/CE

(et répond également à la norme NF EN 12525+A2 de Mai 2010).

M-extend France SAS, 19 rue de Rennes à Acigné (35690), est autorisé à constituer le dossier technique.

Acigné, le 18 Janvier 2024.



B. Gauchenot
Directeur général

[FARMANIP]

part of **M-extend**

19, rue de Rennes

B.P. 83221

FR-35690 ACIGNÉ

Email : contact@farmanip.com

Web : www.farmanip.com